



**Observatoire de la Corruption
et du Développement de la Transparence
au Maroc**

**Rapport de
l'Observatoire de la Corruption
et du Développement de la Transparence
au Maroc**

Adressé à

Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères des Pays-Bas

Par

Monsieur Rachid Filali Meknassi,

Secrétaire Général de Transparency Maroc

Août 2008

Observatoire de la Corruption et du Développement de la Transparence au Maroc

Secrétariat du Comité de suivi

M. Rachid Filali Meknassi : Juriste, Secrétaire Général de Transparency Maroc
M. Azedine Akesbi : Maître de conférences, Secrétaire Général adjoint de Transparency Maroc
M. Ahmed Bernoussi* : Urbaniste
Mme Rajae Kassab* : Médecin
M. Abdleaziz Messaoudi* : Cadre à la Direction Générale des Impôts
M. Abdellatif Ngadi : Auditeur, Trésorier adjoint de Transparency Maroc
M. Abdlelaziz Nouaydi* : Professeur universitaire, avocat
M. Mhammed Yassine* : Consultant Ressources Humaines
Sion Assidon* : Entrepreneur
Bachir Rachdi* : Entrepreneur et spécialiste des Systèmes d'Information

Directeur de l'Observatoire

M. Mohamed Ali Lahlou

Rédacteur consultant

M. Driss Ksikes

Rédacteur en langue arabe

M. Mohamed El Hilali

Chargée de la communication

Mme Fawzia Talout Meknassi

Documentation

Mlle Kawtar Raji
Mlle Siham El Jazouli

* Membre du Conseil National de Transparency Maroc

SOMMAIRE

RESUME	4
I. RAPPORT D'ACTIVITE 2007-2008.....	6
I-1- Objectifs réalisés	6
I-2- Stratégie de la communication.....	10
I-3- Renforcement des Ressources Humaines	11
I-4- Organisation des activités à l'Observatoire.....	12
I-5- Organisation d'une séance d'évaluation des activités à l'Observatoire	13
II. RAPPORT FINANCIER.....	15
II-1- Etat de réalisation des dépenses au 31 mai 2008 en MAD.....	16
II-2- Commentaires sur le budget.....	17
II-3 Etat financier estimé à fin mai 2008 en MAD.....	18
ANNEXES.....	19

RESUME

L'Observatoire de la corruption et du développement de la transparence au Maroc a été mis en place au mois de juin 2007. Ses activités n'ont cependant démarré effectivement qu'au cours du mois d'août après déblocage des fonds et l'engagement des premiers personnels.

L'Elaboration de revues de presse hebdomadaires, la réalisation de trois numéros du bulletin Transparency News (le quatrième est en cours de réalisation), l'adoption d'un Système d'Information approprié pouvant assurer une veille informationnelle et fournir des informations de qualité ainsi que l'installation de la cellule d'aide aux victimes de la corruption ont constitué les principales réalisations de l'Observatoire depuis sa création. Son local a également accueilli quelques activités en vue de lui conférer davantage de notoriété, notamment la remise du prix de la Dignité à Transparency Maroc et aux avocats auteurs de la lettre pour l'Histoire.

Le Système d'Information mis en place permet de repérer toutes les informations collectées et d'en faire un traitement approprié. Il inclut en outre toutes les données relatives aux « victimes de la corruption » qui se présentent à la cellule d'aide juridique. Il convient de préciser que le travail de cette dernière a été mieux cadré durant l'expérience pilote. Les avocats qui y travaillent continuent d'accueillir les personnes qui s'y présentent et de réunir leurs dossiers et doléances qu'ils classent dans des fiches préparées à cet effet (Voir Annexe 3).

Depuis la mise en place de la cellule, l'affluence fut modeste. Elle a permis néanmoins d'en recueillir les premiers fruits, représentés par un Système d'Information opérationnel et un guide d'aide aux victimes de la corruption qui donne à la fois des conseils aux citoyens et des adresses utiles auxquelles ils peuvent recourir en cas de réclamations portant sur la corruption et la non transparence.

La production du bulletin de l'Observatoire a été enrichie par l'élaboration d'une version en arabe afin de disséminer l'information auprès d'un public plus large.

Le recours à des stagiaires permet de renforcer le travail de recherche et de traitement documentaire de l'information.

La dissémination des informations produites a permis pour sa part de promouvoir les activités de l'Observatoire et de nouer des relations avec différents corps de métiers et organismes qui peuvent constituer une source d'information pour enrichir sa base de données.

Pour ce faire, l'Observatoire a privilégié une communication qui lui assure une visibilité et a défini de ce fait les grandes lignes de sa stratégie de la communication. Les axes principaux de cette stratégie restent relatifs à une diffusion élargie de l'information collectée, traitée et produite mais également à un développement et un renforcement de relations avec différents partenaires, et ce à travers leur invitation à prendre part dans des activités organisées au sein de l'Observatoire.

L'élaboration d'outils de communication (brochures, calendriers) ainsi que l'ajout d'une rubrique de l'Observatoire dans le site web de Transparency Maroc permettent de donner une meilleure visibilité du travail réalisé par l'Observatoire et d'assurer une communication efficace et un accès plus facile aux informations produites.

Durant la première année, des adaptations ont eu lieu en fonction de l'évolution des besoins. Leur mise en œuvre a rendu nécessaire des réaffectations dans le budget initial après accord de l'Ambassade des Pays-Bas au Maroc, sans pour autant dépasser le budget global. Il s'agit essentiellement de l'acquisition d'équipements supplémentaires, du recours à des stagiaires et à un rédacteur en langue arabe, de la production de bulletins en langue arabe, de l'ajout d'une rubrique de l'Observatoire dans le site web de Transparency Maroc et du renforcement du budget lié à la communication.

L'expérience a été enrichissante dans la mesure où elle a permis à la fois d'améliorer la structure et de mieux cerner les besoins pour la deuxième année du projet.

Le rapport suivant permet de donner un aperçu plus détaillé sur les activités réalisées par l'Observatoire depuis sa mise en place ainsi que l'état financier arrêté au 31 mai 2008.

I. RAPPORT d'activité 2007-2008 :

I-1- Objectifs réalisés

➤ Mise en place d'un Système d'Information spécialisé :

Une première version du Système d'Information a été développée à titre bénévole par Involys, société spécialisée dans l'édition de logiciels et la mise en place de solutions de gestion active, en collaboration avec les membres de Transparency Maroc (TM) et l'équipe de l'Observatoire.

A partir de l'expérimentation de cette version en interne, une deuxième version a été élaborée par l'assistance d'un professionnel des Systèmes d'Information, DSI Conseil, société spécialisée dans le conseil en organisation et Systèmes d'Information.

La base de données qui en résulte, contient les informations suivantes :

- ✓ Source d'information
- ✓ Forme de la source
- ✓ Référence information
- ✓ Date de l'événement
- ✓ Période
- ✓ Localisation
- ✓ Secteur
- ✓ Type organisme
- ✓ Organisme concerné
- ✓ Thème
- ✓ Sous-thème
- ✓ Nature de l'événement
- ✓ Titre
- ✓ Détail contenu
- ✓ Acte dénoncé : Oui, Non
- ✓ Impact
- ✓ Valeur
- ✓ Parties concernées
- ✓ Intermédiaires
- ✓ Parties concernées

L'application, inclut outre les informations collectées sur la corruption, toutes les données relatives aux plaintes formulées par les personnes qui se présentent à la cellule d'aide aux victimes de la corruption, ce qui permet de mieux exploiter les informations les concernant et de les inclure dans un état de synthèse. Les informations qui y sont insérées sont les suivantes :

- ✓ Nom et Prénom
- ✓ Profession/Fonction
- ✓ Adresse
- ✓ Numéro de Téléphone
- ✓ Adresse électronique
- ✓ Moyen de connaissance de l'Observatoire
- ✓ Qualité du plaignant : lésé, témoins, dénonciateur, ...

- ✓ Sujet de la plainte : personne, administration, ...
- ✓ Objet de la plainte : Corruption, Non transparence, ...
- ✓ Description de la plainte
- ✓ Existence de témoins : Oui, Non
- ✓ Nature du préjudice
- ✓ Valeur en jeu
- ✓ Parties concernées
- ✓ Intermédiaires
- ✓ Disposition des arguments : Oui, Non
- ✓ Si oui : Nature des arguments
- ✓ Recours auprès d'autres instances spécialisées : Oui, Non
- ✓ Si oui : Résultats, Incidence, suite

➤ **Production de 3 numéros du bulletin Transparency News » :**

A partir de la veille de l'information assurée par l'équipe de l'Observatoire, le bulletin destiné à en rendre compte sous le titre de « Transparency News » a été édité en trois numéros. Chaque numéro traite d'un thème central en sus de sujets divers ayant trait au phénomène de la corruption et à la transparence en général.

Le 1^{er} numéro comporte un dossier complet sur les élections 2007, leur déroulement et l'évaluation qui en a été faite par différentes parties impliquées. Le 2^{ème} traite de la transparence et de la réforme du système judiciaire marocain. Le troisième numéro a consacré un dossier spécial à la transparence dans le domaine du foncier.

Les 3 numéros ont été tirés à 1 000 exemplaires chacun en version française et ont connu une large diffusion (membres du gouvernement, parlementaires, ONG, journalistes, ambassades, partenaires TM...).

En accord avec l'Ambassade des Pays-Bas au Maroc, il a été également décidé de produire, en plus de la version française du bulletin, une version en arabe pour toucher un public plus large concerné par l'information sur la corruption.

La conception de chaque numéro, donne lieu au préalable, à l'organisation de panels et d'échanges avec des personnes ressources pour affiner le travail de collecte de l'information, proposer les éléments devant figurer dans chaque numéro et en alimenter le contenu.

➤ **Préparation en cours du quatrième numéro de « Transparency News » :**

Un quatrième numéro de « Transparency News » est en cours de préparation. Il traite de la gouvernance locale. Les travaux préparatoires à son lancement ont démarré au mois de mai 2008, par l'organisation d'un séminaire interne auquel ont pris part des élus locaux, des experts ainsi que de nombreux cadres de l'association. Le travail de veille informationnelle sur cette thématique a été mieux ciblé et se poursuit encore.

Pour éviter la publication de ce numéro durant la période estivale qui correspond aux vacances, mais aussi pour séparer suffisamment dans le temps la diffusion des numéros 3 et 4, il a été décidé de différer sa sortie à la rentrée (septembre 2008). Ceci permettra de relancer les activités de l'Observatoire avec une communication d'envergure et d'attirer l'attention sur la transparence des élections communales de 2009 et son impact sur la gouvernance locale.

➤ Production de revues de presse et de flashes:

L'Observatoire, procède depuis le mois de mars 2008, à la production d'une revue de presse hebdomadaire à partir d'une sélection d'informations publiées dans la presse nationale. Cette revue électronique qui donne une synthèse des principaux articles qui traitent de la corruption, de la transparence et de la gouvernance, est diffusée auprès d'un public large et permet ainsi aux destinataires d'être tenus informés des principaux événements qui concernent le domaine d'activités de Transparency Maroc.

La thématique centrale de chaque numéro de Transparency News, donne lieu également, avant son aboutissement final à l'élaboration d'une synthèse des informations traitées et à sa diffusion auprès des membres de Transparency Maroc, en vue de susciter leur réaction par rapport à la thématique.

Des flashes d'information tirés d'articles de presse sont également sélectionnés et diffusés auprès de certains destinataires dans le but d'assurer une information régulière sur les activités de l'association et la lutte anti-corruption en général.

La diffusion des informations collectées et produites a été rendue possible grâce à la mise en place d'une base de données de destinataires composée de décideurs, cadres de partis politiques, universitaires, médias, ONG, ministres, secrétaires généraux, directeurs de départements ministériels, dirigeants d'entreprises privées, avocats,...etc.

➤ Organisation de deux conférences de presse :

A l'occasion de la publication du premier numéro de « Transparency News », l'Observatoire a organisé au mois de novembre 2007, au Club de la Presse à Rabat, une conférence de presse consacrée largement à la présentation officielle de l'Observatoire et de sa « cellule de soutien et de conseil juridique aux victimes de la corruption ». De nombreux journalistes et personnes intéressées ont pris part à la rencontre



1^{ère} conférence de presse (Club de la presse)

Une deuxième conférence de presse a eu lieu au mois d'Avril 2008 à l'Agence MAP de Rabat en vue d'informer les médias et partant, le citoyen, du bilan de l'Observatoire, huit mois après sa mise en place par Transparency Maroc.



2^{ème} conférence de presse (MAP)

Les deux conférences ont connu une bonne couverture médiatique avec la publication de plusieurs articles de presse et des commentaires à la Radio et à la TV.

➤ **Elaboration d'outils de communication :**

Des dépliants de présentation de l'Observatoire et de la cellule ont été diffusés ainsi que des calendriers.

➤ **Cellule d'aide aux victimes de la corruption :**

✓ **Installation de la cellule :**

La cellule accueille les auteurs de plaintes relatives à la corruption, et examine leurs doléances en vue de leur apporter une assistance et une aide juridiques.

Le traitement d'une vingtaine de cas a ainsi été assuré à la suite de la diffusion d'un communiqué dans les médias (Annexe 2).

L'expérience pilote a permis à la cellule de mieux cerner et cadrer ses activités. La mission des avocats consiste ainsi à :

- ✓ Etablir une typologie des plaintes, en fonction de leur nature ;
- ✓ S'assurer de la fiabilité et de la crédibilité de données à travers les arguments présentés ;
- ✓ Identifier les cas liés à un problème de corruption ou de transparence ;
- ✓ Orienter les personnes vers les voies de recours compétentes en leur expliquant leurs droits et leurs obligations ;
- ✓ Assister ces personnes dans l'élaboration de leurs réclamations et leur acheminement vers les institutions spécialisées ;
- ✓ Proposer des interventions de Transparency Maroc dans les cas qui nécessitent un traitement général.

✓ **Premiers résultats :**

Malgré la publication répétée du communiqué annonçant le lancement de cette activité, l'affluence demeure modeste, pour deux raisons principales. L'une tenant à la faible circulation de cette annonce parmi le grand public, l'autre à l'insuffisance des relais permettant de faire aboutir efficacement les réclamations.

Par ailleurs, les plaintes reçues n'ont pas toujours porté sur des cas de corruption avérés. Le plus souvent, les citoyens contestent plutôt l'opacité dans la gestion de leurs affaires ou

encore un traitement inapproprié de leurs dossiers par les autorités compétentes. Ils font état davantage de présomptions de corruption sans être en mesure d'en apporter la preuve formelle. Ils dénoncent aussi les conduites entachées d'abus de pouvoir de la part des personnels de l'administration qui cherchent à instaurer un rapport d'autorité de l'administration sur ses administrés.

Les plaintes reçues par la cellule sont classées selon 3 catégories :

- Entraves à l'accès à un service public ou à l'obtention d'une autorisation administrative (chantage, exigence d'un pot de vin...);
- Affaires de nature judiciaire (devant la police judiciaire ou les tribunaux et les autres axillaires de justice);
- Non transparence (y compris les cas de détournements) dans la gestion d'un établissement public ou privé.

✓ **Elaboration d'un guide d'aide aux victimes de la corruption :**

La collecte des données et l'écoute des citoyens a souligné l'importance de l'accès à l'information opérationnelle pour les citoyens et justifié l'élaboration d'un guide destiné à fournir à la fois des renseignements pratiques sur les procédures administratives les plus courantes ainsi que les conseils aux victimes de la corruption en matière de réclamation et les adresses pour les acheminer tant aux services responsables qu'aux instances d'assistance et d'appui.

La cellule qui a réalisé ce travail a pris contact avec tous les ministères et de nombreux services administratifs pour se procurer des adresses utiles aux citoyens et avoir des éclairages sur certaines procédures administratives que les citoyens sont censés connaître.

Le guide est illustré par des illustrations, œuvres d'un caricaturiste à qui l'Observatoire a fait appel exclusivement pour les besoins de préparation du guide.

Il est prévu de le finaliser et de le diffuser à la rentrée, à l'occasion du démarrage du centre d'assistance et d'action citoyenne qui prolongera l'action de la cellule.

➤ **Réunions du comité de suivi de l'Observatoire**

Le comité de suivi de l'Observatoire, a tenu régulièrement des réunions d'évaluation et de suivi destinées à soutenir l'équipe opérationnelle. Il a contribué également à l'animation des rencontres qui se sont déroulées pour la préparation de Transparency News. Il a assuré aussi l'accueil des personnalités qui ont présenté des dossiers sur de grandes affaires contentieuses marquées par le manque de transparence, la violation de la loi et des partis pris flagrants de la part de l'administration. Plus récemment, le comité a débattu du contenu du projet de guide ainsi que des procédures à affiner en matière de traitement à réserver aux plaintes.

I-2- Stratégie de la communication

Pour sa première année de fonctionnement, l'Observatoire a privilégié une communication qui lui assure une visibilité. Son premier souci, était de faire connaître ses différentes

activités, les rapprocher au maximum du citoyen et inviter ce dernier à une relation participative et interactive.

Ainsi, les axes principaux de la stratégie de la communication élaborée par l'Observatoire restent relatifs à une diffusion élargie de l'information collectée, traitée et produite mais également à un tissage de relations avec différents partenaires et corps de métiers (médias notamment), et ce à travers leur invitation à prendre part dans des activités organisées au sein de l'Observatoire.

Les principaux axes de la stratégie de communication se résument ainsi :

- ✓ Assurer la diffusion des différents outils produits à travers des listes préparées à cet effet. Il s'agit de Transparency News, revues de presse hebdomadaires, flashes d'info et synthèses des activités organisées au sein de l'Observatoire ;
- ✓ Développer et renforcer des relations avec différents partenaires susceptibles d'alimenter et d'enrichir la base de données de l'Observatoire y compris par la création d'un réseau de journalistes et d'autres professionnels relevant de secteurs d'activité ciblés et leur implication dans des ateliers et séminaires organisés par l'Observatoire. Trois ateliers ont ainsi été organisés durant l'année portant sur 3 thématiques ;
- ✓ Organiser des conférences de presse pour faire le point sur les réalisations et les actions entreprises par l'Observatoire. Deux conférences de presse ont ainsi été organisées durant l'année ;
- ✓ Mettre en place et entretenir un site web qui présente les activités de l'Observatoire ainsi que ses différents outils produits. Une rubrique de l'Observatoire a ainsi été ajoutée dans le site internet de Transparency Maroc.

I-3- Renforcement des ressources humaines

➤ **Recrutement d'une chargée de la communication :**

Un appel à candidature a été lancé au mois de novembre 2007 pour le recrutement d'un(e) chargé(e) de la communication. Un comité de recrutement constitué de membres de Transparency Maroc et du chargé du projet de l'Observatoire a été mis en place pour l'étude des dossiers de candidature. Les entretiens de sélection ont débouché sur le recrutement d'une candidate, à temps partiel, à laquelle ont été confiées les tâches suivantes :

- ✓ Elaborer une politique de communication de l'Observatoire en cohérence avec la stratégie globale de TM ;
- ✓ Proposer et participer à l'élaboration des outils documentaires papiers et supports numériques ;
- ✓ Concevoir et organiser des manifestations et des projets de communication événementiels ;
- ✓ Elaborer et gérer un plan de diffusion ;
- ✓ Contribuer à l'établissement d'un réseau avec les partenaires concernés par l'information sur la transparence et la bonne gouvernance ;
- ✓ Rechercher des partenaires financiers ;
- ✓ Constituer et mettre à jour un carnet d'adresses de partenaires (gouvernement, institutions spécialisées, associations professionnelles, ambassades, ONGs...).

➤ **Recours aux stagiaires :**

L'Observatoire a fait appel à des stagiaires en vue de renforcer le travail de recherche et de traitement documentaire de l'information. Il s'agit principalement d'étudiants documentalistes ou de chercheurs dans le domaine de la gouvernance.

La base de données de l'Observatoire est mise à leur disposition pour leur permettre de suivre le phénomène sur un plan pratique et d'en faire un traitement empirique.

L'initiative vise également à développer les relations avec des jeunes qui peuvent constituer un relais de la communication dans les milieux scientifiques et en même temps une source d'information et de documentation pour l'Observatoire.

➤ **Renforcement de la rédaction en arabe :**

En vue d'atteindre un public plus large par l'information de l'Observatoire, un rédacteur en langue arabe a été engagé pour accomplir les missions suivantes :

- ✓ Elaborer la synthèse des informations collectées par l'Observatoire relatives à la thématique centrale du bulletin ;
- ✓ Assurer la rédaction du bulletin en langue arabe ;
- ✓ Traduire de la langue française vers la langue arabe les autres parties traitées dans le bulletin.

➤ **Remplacement des personnels :**

Après la démission de la documentaliste qui a avait pris ses fonctions durant cinq mois, en raison de son recrutement dans la fonction publique, un appel à candidature a été lancé pour son remplacement et a débouché sur le recrutement d'une personne disposant d'une expérience intéressante dans le travail de l'information sociale et de la transparence.

La relève s'est opérée progressivement grâce à la bonne collaboration des deux personnes impliquées.

I-4- Organisation des activités à l'Observatoire

L'Observatoire constitue un lieu privilégié pour l'organisation d'activités liées à la transparence.

Les principales activités organisées se déclinent comme suit :

- ✓ Animation d'une table ronde au mois de janvier 2008, dans le but d'opérer, à travers un ensemble de questions, un diagnostic de la situation nationale. La table ronde a été une occasion d'apporter un éclairage aussi objectif que possible sur les acquis et les dispositions qui restent à prendre en matière de lutte contre la corruption. Elle a été aussi une occasion pour rencontrer des représentants de différents médias et les rapprocher des activités de l'Observatoire.



✓ Cérémonie de remise du « Prix MEHDI ELMANJDRA pour la défense de la dignité » organisée au mois de janvier 2008. Le prix 2008 a été décerné à TM et aux trois avocats de Tétouan auteurs « de la lettre pour l’histoire ». L’Observatoire a saisi cette occasion pour associer des journalistes à cette activité et les rapprocher de son action.



✓ Présentation faite par le Président de l’arrondissement de Souissi Rabat (également parlementaire), en présence de plusieurs membres de l’Association, de la lettre d’observation relative au contrôle de la gestion de la commune urbaine de Rabat, élaborée par la cour régionale des comptes de Rabat dans le cadre de sa mission de contrôle.

I-5- Organisation d’une séance d’évaluation des activités à l’Observatoire

Le mercredi 28 mai 2008, une séance d’évaluation des activités de l’Observatoire a été organisée, autour d’un dîner débat à l’hôtel Ibis de Rabat. Cette séance, qui a connu la participation de membres de Transparency Maroc et de personnes externes s’intéressant à ses activités et plus particulièrement celles de l’Observatoire de la corruption, a coïncidé avec la clôture de la première année du projet et a été l’occasion de mener une réflexion sur les étapes futures.

La réunion a commencé par un rappel des objectifs tracés pour l’Observatoire ainsi que les réalisations de la première année, avant de présenter quelques limites et définir les axes à développer durant la deuxième année du projet, notamment le renforcement des relations avec les partenaires dans différents secteurs en recourant à des conventions pour assurer la continuité et la pérennité de l’approvisionnement en information, l’élargissement du comité de suivi de l’Observatoire et le renforcement des relations avec les représentants des médias.

Des analyses fines et rapports précis pourraient également être produits pour la promotion du plaidoyer.

La réunion n'a pas manqué de faire le bilan de la cellule d'aide aux victimes de la corruption et de définir d'une manière plus claire ses attributions tout en proposant des axes d'amélioration futurs.

II. RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier comprend le budget d'équipement et les charges d'exploitation au 31 mai 2008.

A titre de rappel, deux lettres de demande de réaffectation du budget ont été adressées à M. l'Ambassadeur des Pays-Bas au Maroc les 21 septembre 2007 et 25 janvier 2008. Les demandes ont porté sur des réaffectations de reliquats enregistrés dans le budget initial en vue de faire face à de nouveaux besoins liés essentiellement à la mise en place du Système d'Information ainsi qu'à la volonté de promouvoir la stratégie de communication de l'Observatoire et d'inviter un plus grand nombre d'interlocuteurs à partager l'information sur la corruption et la bonne gouvernance.

Certaines dépenses relatives à l'année budgétaire 2007-2008 n'ont pas encore été décaissées. L'état de réalisation des dépenses donné ci-après est ainsi à titre provisoire. Un état définitif sera présenté dès que toutes les dépenses seront effectuées.

Il s'agit des dépenses relatives à :

- Production en papier des versions arabe et française du 3^{ème} numéro de Transparency News ;
- Production du 4^{ème} numéro de Transparency News (versions française et arabe)
- Production du guide d'aide aux victimes de la corruption
- Honoraires du rédacteur en français correspondant au 4^{ème} numéro de Transparency News
- Honoraires du rédacteur en arabe correspondant au 4^{ème} numéro de Transparency News
- Frais de communication en l'occurrence l'organisation d'une conférence de presse à l'occasion de la publication du troisième numéro de Transparency News, ainsi que la diffusion des numéros 3 et 4 de Transparency News.

II-1- Etat de réalisation des dépenses au 31 mai 2008 en MAD

Le tableau suivant donne l'état des dépenses arrêté au 31 mai 2008, non compris les dépenses afférentes à l'exercice 2007-2008 et non encore décaissées :

Personnel	
Chargé du Projet	154 123,93
Rédacteur	44 000,00
Informatiste	62 786,28
Documentaliste stagiaire	12 300,00
Chargé de communication	48 000,00
Rédacteur en arabe	13 200,00
Assurance accident de travail	2 205,00
Total	336 615,21
Equipement	
2 ordinateurs	
1 ordinateur portable	
1 serveur	64 830,00
1 imprimante	
1 scanner	
1 photocopieur professionnel	19 752,00
1 téléviseur + 1 vidéo	9 840,00
Meubles et matériel de rangement	21 935,00
1 Fax	1 560,00
Frais d'installation	2 552,50
Eau et électricité	1 805,19
Loyer	80 600,00
Total	202 874,69
Conception et réalisation d'un SI	78 000,00
Conception du Site Web	48 000,00
Bulletins	38 700,00
Communication	20 848,25
Conférence de presse	7 315,50
Aide juridique et élaboration du guide	42 500,00
Achat de journaux et documentation	15 414,50
Tél, fax et internet	15 177,22
Fournitures de bureau	11 774,25
Total	277 729,72
Total général	817 219,62
Frais administratifs (NP)	18 822,95
Total	836 042,57

1EURO=11,50800 MAD

II-2- Commentaires sur le budget

Certaines dépenses ordonnancées n'ont pas été encore décaissées. Il s'agit de :

- Production en papier des versions arabe et française du 3^{ème} numéro de Transparency News : La version électronique du bulletin a été élaborée. La version papier sera produite dès la rentrée.
- Production du 4^{ème} numéro de Transparency News (versions française et arabe) : Ce numéro porte sur la gouvernance locale. Un atelier a été organisé par l'Observatoire à ce titre auquel avaient participé nombre de spécialistes. Vu la période estivale, il a été décidé de reporter sa production et sa diffusion à la rentrée (mois de septembre 2008) pour lui assurer une meilleure dissémination.
- Production du guide d'aide aux victimes de la corruption : le guide a été élaboré. Il sera affiné et distribué à la rentrée, à l'occasion du démarrage du centre d'assistance et d'action citoyenne qui prolongera l'action de la cellule.
- Honoraires du rédacteur en français correspondant au 4^{ème} numéro de Transparency News : Ces honoraires seront versés dès rédaction du 4^{ème} numéro.
- Honoraires du rédacteur en arabe correspondant au 4^{ème} numéro de Transparency News : De même, la rédaction du bulletin en français sera suivie de la rédaction en arabe et les frais y afférents seront décaissés.
- Frais de communication en l'occurrence l'organisation d'une conférence de presse à l'occasion de la publication du troisième numéro de Transparency News, ainsi que la diffusion des numéros 3 et 4 de Transparency News : une conférence de presse présentant les résultats du 3^{ème} numéro de Transparency News sera organisée à la rentrée. Elle permettra une meilleure communication sur la transparence dans le foncier et permettra de recueillir les avis des uns et des autres sur la question et d'assurer une meilleure diffusion du numéro.
Un travail de diffusion (par courrier) des versions française et arabe de Transparency News sera assuré à l'ensemble des destinataires.

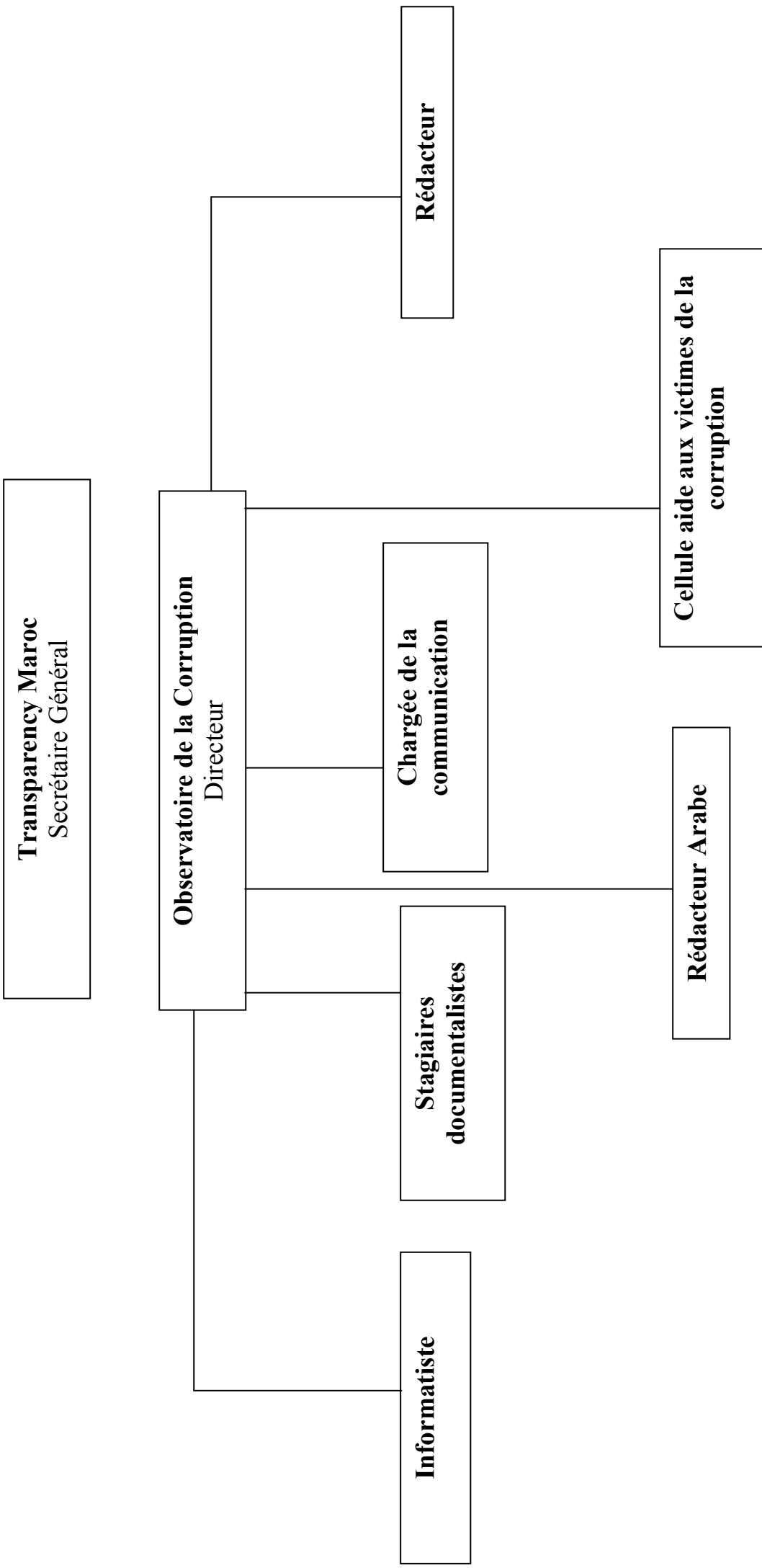
II-3- Etat financier estimé à fin mai 2008 en MAD

Le tableau suivant donne l'état financier estimé à fin 2008 (comprenant une estimation de toutes les dépenses relatives à l'exercice 2007-2009) :

Personnel	
Chargé du Projet	154 123,93
Rédacteur	55 000,00
Informatiste	62 786,28
Documentaliste stagiaire	12 300,00
Chargé de communication	48 000,00
Rédacteur en arabe	19 200,00
Assurance accident de travail	2 205,00
Total	353 615,21
Equipement	
2 ordinateurs	
1 ordinateur portable	
1 serveur	64 830,00
1 imprimante	
1 scanner	
1 photocopieur professionnel	19 752,00
1 téléviseur + 1 vidéo	9 840,00
Meubles et matériel de rangement	21 935,00
1 Fax	1 560,00
Frais d'installation	2 552,50
Eau et électricité	1 805,19
Loyer	80 600,00
Total	202 874,69
Conception et réalisation d'un SI	78 000,00
Conception du Site Web	48 000,00
Bulletins	92 700,00
Communication	30 848,25
Conférence de presse	13 315,50
Aide juridique et élaboration du guide	60 500,00
Achat de journaux et documentation	15 414,50
Tél, fax et internet	15 177,22
Fournitures de bureau	11 774,25
Total	365 729,72
Total général	922 219,62
Frais administratifs (NP)	18 822,95
Total	941 042,57

1EURO=11,50800 MAD

ANNEXE 1 : Organigramme de l'Observatoire



ANNEXE 2 : Communiqué sur la création d'une cellule de soutien et de conseil juridique aux victimes de la corruption

L'Observatoire de la corruption, entité relevant de l'Association Marocaine de lutte contre la Corruption, Transparency Maroc (TM), a mis en place une cellule d'aide aux victimes de la corruption.

La cellule, animée par un groupe d'avocats, accueille, les auteurs de plaintes portant sur la corruption, examine leurs doléances et leur apporte une assistance et une aide juridiques. Les personnes concernées peuvent contacter l'Observatoire par téléphone ou envoyer une demande au siège de l'Observatoire à Rabat. La cellule, saisie de ces requêtes, oriente les personnes vers les voies de recours possibles en leur expliquant leurs droits et leurs obligations et les assiste dans l'élaboration de leurs réclamations et leur acheminement vers les institutions compétentes.

Il est à rappeler que l'Observatoire de la Corruption et du Développement de la Transparence au Maroc a été créé par TM, au mois d'Août 2007, avec l'appui et le soutien financier de l'Ambassade des Pays-Bas au Maroc. Sa mission principale est le renforcement du droit d'accès à l'information par la mise à disposition des citoyens d'une information de qualité, à travers un Système d'Information actualisé en permanence.

Les personnes concernées sont priées de contacter l'Observatoire au numéro suivant : 037 77 80 10 ou d'envoyer une lettre à l'adresse suivante : 36, Avenue Al Abtal, angle Oum Errabia, 2ème étage Agdal, Rabat.

Il est requis que les demandes soient détaillées et étayées par des arguments suffisants. La cellule assure une permanence tous les vendredi de 10h30 à 16h30.

ANNEXE 3 : Formulaire des plaignants

Date : _____

Nom et Prénom : _____

Sexe :

F

H

Profession : _____

Adresse : _____

Tél : _____ / _____

Adresse électronique : _____

Moyen de connaissance de l'observatoire : _____

Membre de Transparency Maroc

Presse

Plaignant

Autre (à préciser) : _____

Qualité du plaignant : _____

Lésé

Témoins

Dénonciateur

Autre (à préciser) : _____

Sujet de la plainte : _____

Personne

Administration

Autre (à préciser) : _____

Nature de l'affaire : _____

Civile

Pénale

Administrative

- Commerciale**
 Autre (à préciser) : _____

Objet de la plainte : _____

- Corruption**
 Non transparence
 Détournement
 Autre (à préciser) : _____

Existence de témoins :

- Oui**
 Non

Nature du préjudice : _____

Valeur en jeu : _____

Parties concernées : _____

Intermédiaires : _____

Disposition des arguments :

- Oui**
 Non

Si oui : Nature des arguments _____

Recours auprès d'autres instances spécialisées :

- Oui**
 Non

